

Zurich : comme nous l'avons déjà rapporté précédemment, [...]

Autor(en): **Landolt**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **18 (1867)**

Heft 8

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784283>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ceux qui ramassent le bois mort pour le vendre ne peuvent aliéner leurs droits de jouissance.

Les personnes convaincues de délit forestier peuvent être privées temporairement ou pour toujours du droit de ramasser le bois mort.

§ 19. L'administration communale peut affermer aux bourgeois qui en feraient la demande les surfaces de coupes destinées aux cultures agricoles; mais cette exploitation ne devra pas durer plus de trois ans et il est interdit de cultiver d'autres produits que les plantes racines.

D. Dispositions finales.

§ 20. La présente ordonnance entrera en vigueur dès qu'elle aura été adoptée par la commune et ratifiée par le gouvernement; la partie relative à l'aménagement des forêts sera soumise à une révision dans 10 ans.

Les soussignés attestent que le règlement ci-dessus a été présenté à l'assemblée des bourgeois, discuté article par article et sanctionné sans modification.

Huttweilen, le 11 juin 1866.

Le président de commune :

WUEGER.

Le secrétaire :

E. WUEGER.

Le règlement forestier ci-dessus a été ratifié sans réserve par le conseil d'état sous la date du 20 octobre 1866.

(La suite au prochain numéro).

ZURICH. Comme nous l'avons déjà rapporté précédemment, la direction de l'intérieur a décidé que l'administration forestière serait invitée à fournir de temps en temps aux préposés des communes et des corporations propriétaires de forêts l'occasion de visiter des peuplements bien aménagés, de manière à provoquer ainsi la diffusion des notions de sylviculture les plus indispensables. En conséquence, l'administration des forêts a organisé ce printemps 4 excursions d'un jour dans les forêts de la ville de Winterthur; les excursions avaient été fixées aux 15, 16, 23 et 24 mai, et les autorités communales de tout le canton, ainsi que les propriétaires des forêts privées avaient été invités à y prendre part, groupés par arrondissements forestiers. Plus de

200 personnes venues de toutes les parties du canton ont répondu à cette invitation, preuve que les intentions de la direction des forêts ont été dûment appréciées.

L'itinéraire conduisit la société dans la forêt bien connue de l'Eschenberg, qui est particulièrement propre à présenter aux visiteurs, en peu de temps et sans grande fatigue, une image assez complète d'une futaie bien aménagée. Les enseignements donnés à cette occasion, tout en touchant aussi aux autres branches de la sylviculture, ont principalement porté sur l'élève des plants, l'exécution des plantations, le choix d'un bon mélange d'essences, les soins à donner aux jeunes boisés et la construction des chemins forestiers; l'excursion elle-même était dirigée de manière à présenter pour toutes ces diverses opérations des modèles de bonne exécution. Toutes les explications et éclaircissements désirables ont été donnés sur place par les employés forestiers qui se trouvaient présents. Les assistants ont prouvé l'intérêt qu'ils prenaient à tout ce qui leur était montré ou expliqué, soit par leur attention soutenue, soit par leurs observations judicieuses sur tel ou tel fait observé.

Une collation servie dans la maison du Bruderhaus, sur le compte du crédit pour l'avancement de l'économie forestière, fut consommée avec un appétit irréprochable, et ne contribua pas peu à provoquer l'essor de la gaieté et à donner à ces réunions le caractère d'une petite fête.

De pareilles excursions devront être répétées à intervalles périodiques dans le but de faire connaître les différentes méthodes d'aménagement ainsi que les conditions spéciales des diverses parties du canton.

Le moment n'est pas encore venu d'apprécier les fruits que porteront ces excursions, mais on peut cependant dire que leur influence heureuse ne tardera pas à se faire sentir. La puissance de l'exemple, ainsi que les encouragements des forestiers ont fait naître chez la plupart des assistants le désir bien arrêté de travailler chacun dans son cercle d'activité à l'avancement de l'économie forestière et à la disparition des anciens abus. Elles ont en outre l'avantage de fixer de nouveau l'attention des populations sur l'économie forestière et sur son importance spéciale au point de vue de la prospérité publique; c'est là selon nous un moyen précieux d'aplanir les difficultés qui s'opposent encore aux améliorations si urgentes dans le domaine de l'économie forestière.

Les excursions dont nous parlons n'ont pas précisément été favorisées par le beau temps, mais elles n'ont pas été non plus fortement entravées par la

pluie; la dernière excursion cependant a été immédiatement suivie de la chute de neige du 24 au 25 mai qui a pour un moment recouvert du linceul d'hiver les forêts et les champs et menacé d'anéantir en un instant toutes les espérances que faisait concevoir l'essor vigoureux de la végétation. Dans les contrées un peu élevées, il n'y avait pas moins de $\frac{1}{2}$ pied de neige, et à Zurich même la neige persista sur les toits jusque dans l'après-midi du 25 mai; sur les hauteurs voisines de la ville elle ne disparut complètement que le 27. Comme le ciel s'était rasséréiné dans la nuit du 25 au 26, on pouvait craindre une forte gelée: à l'aube du jour le thermomètre était descendu à 0, et dans les prairies les tiges d'herbes étaient littéralement soudées par la glace. Heureusement il ne tarda pas à s'élever un brouillard assez fort, de sorte que les dégâts de la gelée n'ont été que peu considérables dans notre contrée, ainsi que dans la plus grande partie de la Suisse orientale. Dans les jardins, les plantes les plus délicates, les haricots par exemple, ont seules souffert, la vigne est presque restée intacte; dans la forêt le dommage est à peu près resté nul, et selon toute apparence il a été causé moins par la gelée que par le refroidissement des jeunes pousses provoqué par la persistance de la neige.

Les dommages causés par la neige sont en revanche beaucoup plus considérables. La neige a courbé çà et là quelques rejetons dans les vignes; les branches de beaucoup d'arbres fruitiers ont été brisées, particulièrement dans les hautes régions, et le seigle, de même que l'herbe déjà haute semblaient avoir passé sous le rouleau. Partout où le seigle n'était pas encore trop épais, il s'est redressé assez pour pouvoir passer heureusement l'époque de la floraison et mûrir ses grains; l'herbe s'est aussi redressée, et le beau temps a permis de la faucher dans de bonnes conditions. Les résineux n'ont presque pas souffert, en revanche les jeunes peuplements de hêtres et les rejets des taillis ont été fortement endommagés par le poids des neiges. Les peuplements les plus maltraités sont ceux de 10 à 25 ans qui ont été éclaircis l'hiver passé et qui présentaient jusqu'alors un fourré très-épais. Il est cependant permis d'espérer que la plupart des tiges courbées finiront par se redresser. Les réserves de chênes dans les taillis composés ont eu beaucoup de rameaux brisés, et un grand nombre de bouleaux isolés ne présentent plus qu'une tige dépouillée de sa cime.

A en juger d'après une correspondance de Soleure et d'après les nombreux comptes-rendus des journaux, la gelée du 26 mai aurait occasionné dans la

Suisse occidentale des dégâts plus considérables que dans la Suisse orientale. Il suffit de passer l'Albis pour voir un grand nombre de pousses de résineux et de bois feuillus complètement gelées, et il en est de même jusque sur les rives plus favorisées du Léman. Dans le canton de Soleure, les dégâts sont considérables dans les vallées et sur les hauteurs, les parties inférieures du Jura ont été épargnées grâce au brouillard.

Post-scriptum. Depuis le moment où la correspondance ci-dessus a été écrite, le soussigné a eu l'occasion d'observer les effets de la chute de neige du 24 mai et de la gelée du 26 dans toutes les parties du canton de Zurich, ainsi que dans d'autres cantons de la Suisse, ce qui lui permet de compléter les remarques qui précèdent.

Les dégâts causés par la neige ne portent guère, comme nous l'avons dit, que sur les bois feuillus; les peuplements les plus maltraités sont les peuplements de hêtres de 15 à 30 ans éclaircis depuis peu, et les rejets de 10 à 20 ans dans les taillis simples et composés. L'espérance de voir les troncs recourbés se redresser peu à peu ne paraît donc pas vouloir se réaliser d'une manière complète; aussi peut-on prévoir que le dommage se fera sentir d'une manière durable en bien des endroits. Les dommages les plus considérables se rencontrent sur les hauteurs situées entre 1600 et 3000 pieds, ils sont aussi plus sensibles en général sur les flancs nord et est des collines que sur les pentes exposées au sud et à l'ouest. Cette chute de neige insolite a donc eu les mêmes effets que celles qui se produisent en hiver, sauf qu'elle n'a atteint que les bois feuillus, ce qui se comprend facilement, si l'on réfléchit que, ces essences étant déjà complètement feuillées, le poids des arbres s'en trouvait considérablement augmenté.

Le dommage produit par le gel s'est manifesté de manières fort diverses. Il faut d'abord remarquer que la gelée du 26 mai n'a pas produit le moindre dommage dans les régions où il n'est pas tombé de neige le 24. C'est le cas par exemple des contrées qui bordent l'Untersee et le Rhin, il y est bien tombé dans la journée du 24 de la pluie, accompagnée d'un peu de grésil, mais il n'y a pas eu de neige, et la forêt n'y présente aucune trace de dégât, non plus que les champs et les vignobles. Le dommage de la gelée est aussi peu sensible dans les endroits où la neige tombée le 25 a eu le temps de fondre complètement et où les plantes ont encore pu déposer leur humidité. Ainsi la plupart des vignobles de la Suisse orientale ont été effectivement presque complètement épargnés par la gelée. Il en est de même des forêts de

la région inférieure jusqu'à une hauteur de 2000 à 2500 pieds, cependant il ne manque pas çà et là d'endroits plus ou moins étendus où la gelée a fait périr complètement les jeunes pousses des sapins et des épicéas, ainsi que des bois feuillus les plus délicats, comme les frênes et les hêtres. Ces dommages se remarquent d'ailleurs généralement dans les emplacements connus pour être spécialement visités par les gels. Il y a cependant des exceptions, en ce sens que la gelée a parfois sévi avec moins de rigueur dans les combes humides que sur les hauteurs voisines plus exposées aux vents. Il faut sans doute attribuer ce phénomène tout exceptionnel à la formation de brouillards dans les localités épargnées. Depuis une altitude de 2500 à 3000 pieds environ, le dommage causé par la gelée dans les cultures et les jeunes boisés est presque partout considérable, en ce sens que la gelée n'a pas seulement atteint les pousses latérales, mais aussi les pousses terminales des plantes hautes de plusieurs pieds. Beaucoup de sujets, particulièrement ceux qui ont été plantés depuis peu, ne reprendront que lentement, d'autres périront même inévitablement. Les pépinières situées dans cette zone ont extrêmement souffert. A partir de 3500 pieds jusqu'à la limite supérieure des bois feuillus, ce sont les peuplements de hêtres qui ont été le plus maltraités. Le feuillage des hêtres et des frênes de tous âges a été complètement détruit. Les bois feuillus avaient échangé leurs couleurs verdoyantes contre des teintes brunes et sombres, le feuillage est ensuite tombé, et ce n'est que maintenant qu'ils commencent à repousser quelques maigres feuilles. Parmi les essences précieuses, c'est l'érable qui a le moins souffert. Dans ces expositions-là les peuplements d'épicéas ont été peu éprouvés, parce que leurs pousses étaient encore nulles ou du moins très-peu développées; les toutes jeunes plantes ont été presque complètement épargnées, vu qu'elles étaient encore couvertes de neige au moment du gel. Depuis la limite supérieure des bois feuillus jusqu'à la limite extrême des résineux, le dommage de la neige et de la gelée est presque nul, parce que la végétation n'avait pas encore pris son essor.

Les tempêtes, la neige et la gelée ont donc, pendant la première partie de l'année, causé de très-grands dégâts dans nos forêts; en revanche, l'accroissement du bois a été puissamment favorisé par l'humidité qui n'a cessé d'imprégner le sol pendant tout l'hiver, ainsi que par la température pluvieuse du printemps et de l'été. Les bois feuillus, surtout les chênes épargnés par la gelée, n'ont pas été depuis longtemps aussi verdoyants que cette année, et quant aux résineux, ils poussent des jets longs et vigoureux.

La température continue toujours à être humide et fraîche. Quelques jours véritablement chauds alternent avec des journées froides et orageuses; les orages, les pluies locales ou régionales sont des phénomènes extrêmement fréquents. Dans la nuit du 16 au 17 juin, on a vu descendre la neige jusqu'à 2800 pieds, et le 9 juillet, les stations humides et basses présentaient une légère blanche gelée.

LANDOLT.

ARGOVIE. Le poste de forestier du district de Muri a été repourvu par M. E. Dössekel, anciennement adjoint de l'inspecteur cantonal, et celui d'adjoint par M. le candidat forestier Ryniker de Habsbourg.

APPENZELL RH. EXT. On écrit de Teufen à la Gazette d'Appenzell: La commission des forêts déploie une activité très louable dans l'aménagement des forêts communales. On rapporte qu'il a été planté dans le courant du printemps dernier 28,000 sapins blancs et épicéas et plus de 700 chênes; l'opération de la mise en terre a été confiée à de jeunes garçons de 11 à 16 ans placés sous la surveillance de M. Thadd. Seif; c'est là, nous semble-t-il, un moyen bien entendu d'instruire et d'encourager la jeunesse, et l'on ne peut en attendre que de bons fruits pour l'avenir.

Vente de graines.

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à sa clientèle qu'il peut compter pour l'automne prochain sur une récolte de **semences forestières** (plus ou moins riche). Voici quels seront selon toute prévision les prix des essences les plus recherchées:

Graines d'épicéa <i>sans ailes</i> ,	Pinus picea,	65 à 75 cent.
„ de pins „ „	Pinus sylvestris	145 à 160 „
„ de mélèzes	Pinus larix	125 à 135 „

Les semences des autres résineux et des bois feuillus se vendront comme d'ordinaire à des prix modérés.

Les cônes sont très-sains et promettent une excellente qualité.

Le soussigné prendra encore la liberté d'indiquer les prix définitifs au commencement de l'année prochaine (janvier 1868).

NAGOLD (Forêt-Noire), août 1867.

Ch. GEIGLE.
